

ZP5329

POLICE DES HAUTS-PAYS
DOUR – HENSIES – HONNELLES – QUIEVRAIN

SEANCE DU CONSEIL
DU 27 JANVIER 2026 A 18H30, RUE DE BELLE-VUE 41 À 7370 DOUR

AVIS DE PUBLICATION

ORDRE DU JOUR

Séance publique

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance antérieure
- 2. DPL - FINANCES - Approbation des comptes annuels 2021 - 2022 - 2023 par le Gouverneur de la province du Hainaut
- 3. DPL - FINANCES - Modification budgétaire N°1 du budget 2025 - Approbation du Gouverneur de la Province du Hainaut
- 4. DPL - FINANCES - Budget 2026 - Services ordinaire et extraordinaire - Arrêt

DECISIONS DU CONSEIL DE POLICE

Séance publique

- Approbation du procès-verbal de la séance antérieure

Le Conseil de police décide, à l'unanimité, d'approuver le procès-verbal de la séance antérieure.



- **DPL - FINANCES - Approbation des comptes annuels 2021 - 2022 - 2023 par le Gouverneur de la province du Hainaut**

Le Conseil de police a pris connaissance des arrêtés du Gouverneur de la Province de Hainaut, Tommy LECLERCQ approuvant les comptes annuels de 2021 à 2023.

- **DPL - FINANCES - Modification budgétaire N°1 du budget 2025 - Approbation du Gouverneur de la Province du Hainaut**

Le Conseil de police a pris connaissance de l'arrêté du Gouverneur de Province concernant la modification budgétaire n°1 de 2025.

- **DPL - FINANCES - Budget 2026 - Services ordinaire et extraordinaire - Arrêt**

Le Conseil de police décide, à l'unanimité d'arrêter le budget 2026.

PUBLICATION

Le présent avis sera affiché dans les commissariats de la zone de police et dans les administrations communales de Dour, Hensies, Honnelles et Quiévrain pendant dix jours.

Fait le 28 janvier 2026
Par le Collège de police,

Le Chef de Corps,

Patrice DEGOBERT

Le Président,

Eric THIEBAUT

